

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférent au conseil municipal	En Exercice	Votants
15	15	13

Séance du 18 octobre 2024

Date de la convocation
14 octobre 2024

Date de la séance
18 octobre 2024

N°2024_10_06

Approbation du devis relatif à l'étude d'avant-projet concernant l'aménagement de la parcelle cadastrale n° ZB 75

Le dix-huit octobre deux mille vingt-quatre à 19 heures 00, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Catherine MALAISE.

Présents : Catherine MALAISE, Claude LÉVÊQUE, Chantal WAGNER, Brigitte GODART, Benjamin WAQUELIN, Patrick MATHIEU, Damien LEGROS, Benoît LEBON, Jean-Michel BOSTYN, Audrey POTAUFEUX, Jean-Noël GODIN

Absents ayant donné procuration : Jocelyne LARUE représentée par Catherine MALAISE, Frédéric LEFEVRE représenté par Audrey POTAUFEUX

Absents excusés :

Absents : Damien GOULARD, Justine MARCY-CHINCHILLA

Secrétaire de séance : Chantal WAGNER

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L. 2121-29, lequel dispose que le conseil municipal règle par ses délibérations, les affaires de la commune,

CONSIDÉRANT l'avis favorable du conseil municipal, en date du 18 juillet 2024, de demander un devis à un maître d'œuvre pour l'étude de l'aménagement de la parcelle cadastrale n° ZB 75,

CONSIDÉRANT le devis des entreprises CEREG, SAVART PAYSAGE et VRD PARTENAIRE,

CONSIDÉRANT la proposition des membres du groupe de travail « Aménagement de la parcelle cadastrale n° ZB 75 », qui se sont réunis le jeudi 17 octobre 2024, pour étudier ces devis et confier dans un premier temps les études d'Avant-Projet (AVP) comprenant la phase Esquisses à l'entreprise VRD PARTENAIRE pour un montant de 7 000,00 € HT.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à 2 voix contre, et 11 voix pour,

DÉCIDE de confier les études d'Avant-Projet concernant l'aménagement de la parcelle cadastrale n° ZB 75 à l'entreprise VRD PARTENAIRE pour un montant de 7 000,00 € HT.

AUTORISE le Maire à signer tous les documents relatifs à ce projet.

Le Maire,
Catherine MALAISE

C. Malaisé



Date de transmission de l'acte: 25/10/2024
Date de réception de l'AR: 25/10/2024

051-215104159-2024_10_06-DE

A G E D I

Date de transmission de l'acte: 25/10/2024
Date de reception de l'AR: 25/10/2024

051-215104159-2024_10_06-DE

A G E D I